

Chargé des Ressources Humaines

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SUD MANAGEMENT
ENTREPRISES
Thierry MORALES
05.53.40.10.39
t.morales@sudmanagement.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 5 (BAC+2). Réussir les tests et entretiens de sélection. Signer un contrat d'alternance ou de professionnalisation avec une entreprise ou valider l'accès à la formation via un des autres dispositifs prévus (CPF, Plan de formation de l'entreprise, CPF de Transition, pro-A, VAE)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre à de futurs collaborateurs d'acquérir de solides bases dans les domaines du recrutement et du développement des ressources humaines. Le Chargé des Ressources Humaines (CRH) : - Est le garant de la mise en œuvre des actions déclinant la stratégie RH de son entité, - Contribue à l'efficience de l'organisation et au développement de son entité, - Participe à la gestion et à l'administration du personnel - Se joint à la mise en œuvre et à l'évolution des conditions de travail des salariés - Collabore à la mise à disposition des compétences identifiées - Organise la concertation et le dialogue social - Informe et conseille les salariés de son entité, afin de favoriser leur mobilité et leur évolution professionnelle

Contenu et modalités d'organisation

BLOC1 - RECRUTEMENT ET INTEGRATION DES SALARIES DANS L'UNITE/ENTREPRISE • Identification et analyse des besoins en recrutement • Sélection et mise en œuvre des actions de sourcing de candidat • Valorisation de la marque employeur • Sélection des candidats. • Mise en œuvre du parcours d'intégration et de ses outils **BLOC2 - GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES SALARIES DE L'UNITE/ENTREPRISE** • Elaboration et gestion du plan de développement des compétences et de son budget • Sélection des prestataires des actions de formation • Suivi et évaluation des actions et des outils de gestion • Conseils aux salariés sur leur évolution professionnelle **BLOC3-PILOTAGE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ET DE LA PAIE DE L'UNITE/ENTREPRISE** • Veilles législatives et réglementaires. • Suivi des dossiers individuels administratifs des salariés. • Pilotage de la paie et des déclarations et cotisations sociales réglementaires. • Reporting des données sociales auprès de la Direction **BLOC4-ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL ET DU MAINTIEN /AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL** • Suivi des salariés et évaluation de la QVT • Communication interne en matière de RPS et QVT • Mise en place des mesures en matière de RPS et QVT • Préparation et participation aux instances de concertation dans le cadre du CSE.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé
Commentaires sur la parcours personnalisable 1 jour par semaine en formation et quelques semaines complètes sur l'année

Validation(s) Visée(s)

Chargé des ressources humaines - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

BAC +5 Mastère Manager en Stratégie et Développement des Ressources Humaines Bac +5 Mastère Manager de Business Unit (IFAG) Master universitaires

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00347044	du 14/09/2023 au 13/09/2024	Estillac (47)	SUD MANAGEMENT	Non éligible		
00414948	du 02/09/2024 au 30/09/2025	Agen (47)	SUD MANAGEMENT	Non éligible		
00524052	du 01/09/2025 au 30/09/2026	Agen (47)	SUD MANAGEMENT	Non éligible		
00648829	du 01/09/2026 au 31/07/2027	Agen (47)	SUD MANAGEMENT ENTREPRISES	Non éligible		